

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://www.cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article747>

Concile 50 ans - Témoignage de Mr Michel Ruellan

- Communauté des paroisses - Paroisse Notre-Dame de la Mer -



Date de mise en ligne : vendredi 21 décembre 2012

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

Michel Ruellan,

A 102 ans, il arpente la rue des sports, d'un pas tranquille mais déterminé. Direction l'église de Plérin pour une adoration quotidienne ou la participation à la messe. Michel Ruellan avait 52 ans à l'ouverture du Concile Vatican II.



Comment les fidèles vivaient-ils leur foi avant le Concile ?

Ma famille était très pratiquante. Mon père, militaire, est décédé jeune, en 1927. L'une de mes soeurs a été religieuse. Dans les années 1930 à 1950, les conditions étaient différentes d'aujourd'hui. Il y avait plusieurs messes le dimanche, la dernière à 11 heures, pour les retardataires. Il n'y avait pas de messe l'après midi, ni le soir. Ces messes étaient en latin, y compris les lectures et l'Evangile. Le prêtre apportait ensuite un commentaire en français. Pour communier, il fallait être à jeun depuis minuit. Les quelques personnes qui le désiraient s'approchaient de la Sainte Table, à la fin de la messe, après le « Ite Missa Est ». Dans les confessionnaux, il y avait un côté homme et un côté femme. Pas question de se tromper sous peine d'être « sermonné ».

Avez-vous suivi le déroulement du Concile ?

J'avais 52 ans, je travaillais à Paris, comme chef du personnel dans un grand magasin. Nous vivions à Enghien (Nord-Ouest de Paris), avec mon épouse et mes 2 enfants. Le Concile s'est déroulé à Rome, loin de nous. Durant le Concile, nous avons eu peu d'échos. Nous n'avions pas la radio, ni la télé. Les informations passaient surtout par les journaux. Les modifications sont apparues progressivement.

Que vous a apporté ce Concile ?

Auparavant, on avait l'impression que le prêtre disait seul sa messe. Après le Concile, la place de l'autel a été modifiée et le prêtre fait face à l'assistance. Les lectures sont faites en français, on les comprend et on participe davantage. Je me souviens de l'appréciation ironique d'une pratiquante, nostalgique du latin : « C'est plus beau, quand on ne comprend pas ! ». Certaines contraintes pour recevoir la communion (à jeun...) ont été supprimées. On peut maintenant porter la communion aux malades. Ce qui était inconcevable avant.

Qu'est-ce qui vous a encore frappé ?

Ce qui m'a le plus frappé, c'est le changement d'attitude du clergé et des fidèles envers les autres religions. Avant le Concile, un chrétien ne devait pas aller prier dans un lieu de culte d'une autre religion. Par exemple, dans les années 1930, j'ai moi-même dû demander l'autorisation à mon curé de participer au mariage d'une voisine, dans un temple protestant.

L'autorisation m'a été donnée du bout des lèvres. Le clergé avait la mainmise sur la vie des fidèles.

Après le Concile, chacun a pu exercer sa liberté de conscience. Chaque communauté a avancé vers les autres.

Concile 50 ans - Témoignage de Mr Michel Ruellan

Dans la synagogue de ma commune urbaine, le rabbin a invité toute la population à participer à une conférence où il a expliqué la religion juive. La communauté catholique a invité les protestants à venir dans son église